

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

La colère monte au CHSCTD des Landes

- Infos Carrière - Mouvement - Mouvement 2019 -

tu enseignes
il enseigne
nous enseignons
vous enseignez
ils suppriment !

Date de mise en ligne : jeudi 10 octobre 2019

SNUipp-FSU des Landes.

Académie	Nombre de postes
Académie TOULOUSE	150 postes
Académie LILLE	336 postes
Académie NICE	116 postes
Académie CAEN	195 postes
Académie NANCY-METZ	298 postes

Depuis la rentrée, l'administration n'a pas encore fixé une seule date au calendrier pour réunir le CHSCTD alors que de nombreux travaux ont été prévus au paysage de cette année scolaire. Trois points ont fait accord et sont programmés dans le calendrier des Groupes de Travail.

Pour commencer, **un travail à terminer sur la charge de travail des directeurs**. Un questionnaire, commencé l'an passé, reste à finaliser. Il sera alors proposé à tous les directeurs du département, les réponses analysées pour en dégager des actions de prévention.

Pour poursuivre, **l'étude des troubles liés aux élèves ayant des comportements « inadéquats »**. Cette problématique est cruciale au regard du nombre de fiches RSST envoyées sur ce sujet. Vos représentants le disent et le répètent en instance.

Pour conclure, une visite du CHSCTD autour de la **thématique des risques industriels** avait fait l'objet d'un avis pour l'approfondissement et l'organisation de la prévention autour de tels risques. Un dernier GT doit se tenir pour faire ce travail.

Qu'attend donc l'administration pour programmer ces travaux dont la nécessité a été cruellement démontrée par l'actualité ?

Il est urgent pour le CHSCTD de se remettre au travail !

Vos représentants FSU sont en colère ! Ils continueront à demander la tenue des travaux afin de défendre au mieux les conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Lors des rassemblements de jeudi, en hommage à Christine Renon, les organisations syndicales présentes ont demandé, ensemble, la tenue d'un **CHSCTD extraordinaire**. **A ce jour, l'administration n'a encore rien proposé !**

Pour tout risque lié aux conditions de travail, n'hésitez pas : envoyez des fiches RSST, en mettant la FSU en copie, pour leur suivi.

Le CHSCT est un vrai outil pour améliorer notre travail, faisons-le vivre !